

Assurez le bon déroulement de vos opérations exceptionnelles!

Lors de différents évènements, pouvant intervenir au cours de la vie d'une entreprise, vous pourriez être amenés à solliciter l'intervention ponctuelle d'un Commissaire aux Comptes.

C'est le cas pour certains changements de formes juridiques ou pour les opérations d'apport.

Réalisez vos projets en toute confiance!

Nous mettons nos expertises au service de vos besoins!

Commissariat aux apports

Commissariat à la transformation

Commissariat à la fusion

Commissariat aux avantages particuliers

Notre intervention répond aux obligations légales liées aux modifications juridiques

Votre priorité

Vous assurer de la correcte valorisation de vos apports.

Réaliser vos opérations juridiques dans le respect du cadre réglementaire.

Solliciter un regard neutre lors des évènements significatifs de la vie de votre entreprise.

Notre accompagnement

L'expérience de notre équipe d'audit dans la réalisation des missions exceptionnelles.

Rédaction et remise d'un rapport complet.

Échanges avec vos autres conseils (avocat, expert-comptable) pour optimiser la réalisation de vos opérations.



